

# Note Flash du SIES



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°18  
Septembre 2019

## En 2017-2018, un étudiant en stage sur deux est rétribué

Un tiers des étudiants inscrits en formation initiale à l'université ou dans un établissement assimilé ont effectué un stage lors de l'année universitaire 2017-2018. La proportion de stagiaires est plus importante dans les formations professionnalisantes (licences professionnelles, DUT, formations d'ingénieurs) et augmente en fin de cursus. Les deux tiers des stages se déroulent dans la région de l'établissement d'études et 11 % sont effectués à l'étranger. Près de la moitié (46 %) des stages donnent lieu à une rémunération.

### DES INÉGALITÉS D'ACCES AU STAGE SUIVANT LE CURSUS

Un tiers des étudiants inscrits en formation initiale à l'université ou dans un établissement assimilé (cf. encadré « méthodologie ») a effectué un stage lors de l'année universitaire 2017-2018 (33 %). La proportion de stagiaires dans les différentes formations reste stable comparée à celles des années antérieures.

La licence professionnelle et les formations d'ingénieurs comptent les parts d'étudiants ayant accompli un stage les plus élevées, avec respectivement 80 % et 71 % de leurs étudiants. En DUT et master, plus de la moitié des étudiants ont effectué un stage en 2017-2018 (respectivement 62 % et 57 %). Ces parts sont, en revanche, beaucoup plus faibles pour les étudiants préparant un diplôme en institut d'étude politiques (IEP) (37%) ou une licence (16 %).

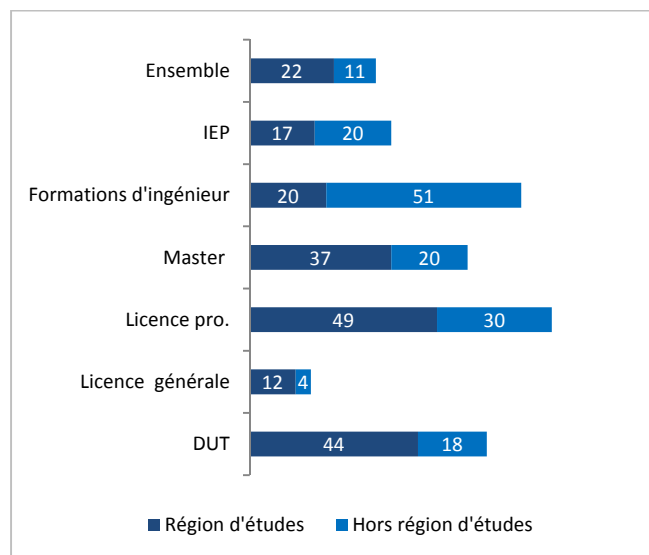
Quelle que soit la formation suivie, la proportion de stagiaires augmente avec le niveau d'études. Ainsi, en licence générale, celle-ci passe de 3 % en première année à 40 % en troisième année, et en master de 50 % en première année à 64 % en deuxième année. En formation d'ingénieur, la différence est plus marquée entre la première et les deux autres années (45 % contre plus de 80 %).

### LA RÉGION D'ETUDES RESTE LE LIEU PRIVILÉGIÉ POUR EFFECTUER UN STAGE

Globalement, deux tiers des stages ont lieu dans la région d'études. C'est notamment le cas en licence générale (77 %) ou en DUT (71 %) et, dans une moindre mesure, en master (64 %) ou en licence professionnelle (62 %). Les étudiants en cursus ingénieur effectuent leur stage plus souvent dans une

région autre que celle où ils ont étudié (50 %), voire à l'étranger (22 %). Les stagiaires inscrits en IEP ont un profil particulier : près de la moitié d'entre eux restent dans leur région d'études et près d'un tiers part à l'étranger.

### Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus et le lieu de stage en 2017-2018



Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES, Enquête sur les stages

Lecture : 44 % des inscrits en DUT ont effectué un stage dans leur région d'études et 18 % l'ont effectué hors de leur région d'études, en 2017-2018

### 55 % DES STAGES DURENT AU MOINS DEUX MOIS

La majorité des stages se déroulent sur une période supérieure à deux mois (55 % de l'ensemble). Les stages en 3<sup>ème</sup> année du cursus ingénieur sont quasiment toujours d'une durée supérieure ou égale à

deux mois (98 %), comme ceux de licence professionnelle (86 %). La durée des stages augmente nettement avec le niveau d'études quelle que soit la filière. En licence générale, par exemple, seulement 16 % des stages se déroulent sur deux mois ou plus en première année, contre 34 % en troisième année.

## PRÈS DE LA MOITIÉ DES STAGES SONT RETRIBUÉS

La loi du 10 juillet 2014 prévoit une rémunération minimale pour les stagiaires dès lors que la durée du stage est supérieure à deux mois, soit l'équivalent de 44 jours travaillés.

Près de la moitié des stages (46 %) sont rétribués ; la rémunération est quasiment systématique en licence professionnelle (92 %) et concerne près de trois stagiaires sur quatre (72 %) en formation d'ingénieurs ; en revanche, en licence générale, seuls 19 % des stages sont gratifiés. Toutes filières confondues, un tiers des stages rémunérés le sont à hauteur de 600 € ou plus. Dans les formations d'ingénieurs et en IEP, cette part est nettement plus élevée (respectivement 72 % et 39 %). *A contrario*, cette rétribution est moins fréquente en licence professionnelle (19 %) ou en DUT (11 %). Néanmoins, il convient de souligner que cette enquête ne permet pas de rapprocher la rétribution des stages à leur durée.

Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2017-2018, en %

		Effectif des étudiants inscrits en 2017	Part de stagiaires (en %)	Stages ≥ 2 mois (en %)	Lieux de stages (en %) (1)			Stages gratifiés (en %)	Rémunération Supérieure à 600 € (en %)
					Région d'études	Autre région française	A l'étranger		
<b>DUT</b>	1 <sup>ère</sup> année	63 700	43	4	74	22	4	8	15
	2 <sup>ème</sup> année	53 100	86	74	69	21	9	58	11
	<b>Ensemble</b>	<b>116 800</b>	<b>62</b>	<b>47</b>	<b>71</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>40</b>	<b>11</b>
<b>Licence générale</b>	1 <sup>ère</sup> année	349 600	3	16	83	14	3	10	22
	2 <sup>ème</sup> année	197 100	15	22	79	16	4	10	18
	3 <sup>ème</sup> année	181 500	40	34	74	16	10	24	22
	<b>Ensemble</b>	<b>728 200</b>	<b>16</b>	<b>29</b>	<b>77</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>21</b>
<b>Licence pro. Ensemble</b>	<b>52 600</b>	<b>80</b>	<b>86</b>	<b>62</b>	<b>28</b>	<b>10</b>	<b>92</b>	<b>19</b>	
<b>Master</b>	1 <sup>ère</sup> année	166 300	50	51	69	20	11	39	30
	2 <sup>ème</sup> année	164 100	64	83	60	28	12	75	42
	<b>Ensemble</b>	<b>330 400</b>	<b>57</b>	<b>68</b>	<b>64</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>58</b>	<b>38</b>
<b>Formations d'ingénieurs</b>	1 <sup>ère</sup> année	16 900	45	27	33	46	21	32	42
	2 <sup>ème</sup> année	15 600	85	89	26	43	31	70	51
	3 <sup>ème</sup> année	14 000	82	98	26	60	14	94	72
	<b>Ensemble</b>	<b>46 500</b>	<b>71</b>	<b>80</b>	<b>28</b>	<b>50</b>	<b>22</b>	<b>72</b>	<b>61</b>
<b>IEP Ensemble</b>	<b>21 600</b>	<b>37</b>	<b>61</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>54</b>	<b>39</b>	
<b>Tous cursus</b>	<b>1 296 100</b>	<b>33</b>	<b>55</b>	<b>66</b>	<b>23</b>	<b>11</b>	<b>46</b>	<b>33</b>	

(1) Par le jeu des arrondis, le total en ligne des trois lieux de stages possibles peut être légèrement différent de 100.

Lecture : en DUT, 43 % des inscrits en 1<sup>ère</sup> année ont effectué un stage. Pour 4 % d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus, et 4 % l'ont effectué à l'étranger. 8 % des stages ont été rétribués, à hauteur de 600 € ou plus pour 15 % d'entre eux.

Champ : université et établissements assimilés, France métropolitaine + DOM.

Sources : MESRI – SIES, Système d'information SISE et enquête sur les stages 2017-2018.

### Méthodologie

Les statistiques présentées ici concernent les étudiants inscrits en université et dans les établissements assimilés (les deux CUFR, les universités de Dauphine et de Lorraine, les écoles d'ingénieurs rattachées aux universités, les universités de technologie et les 8 Instituts d'études politiques. Dans ces établissements, l'enquête concerne uniquement les étudiants en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2018. Elle comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en licence et master LMD (masters métiers de l'enseignement compris), en formation d'ingénieurs ou dans un IEP. Certaines formations prévoient un stage obligatoire pour obtenir le diplôme. Les étudiants redoublants peuvent avoir validé leur stage l'année précédente, ce qui conduit à une sous-estimation de la proportion d'étudiants en stage observés l'année N

Maria-Luisa CASTELLANO

MESRI-SIES A2 -1